



STATISTIQUES ET INDICATEURS

# LES REPRISES D'EMPLOI DE DEMANDEURS D'EMPLOI AU 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2022

**85 049**

**REPRISES D'EMPLOI  
AU 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2022**

**DONT PRES DE 21 000  
POUR LES MOINS DE 25 ANS**

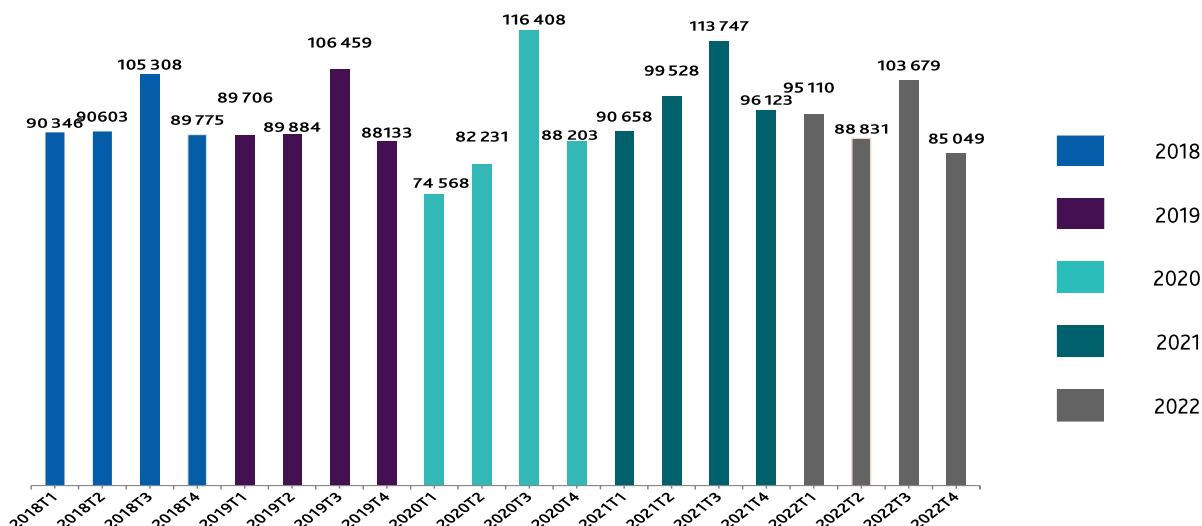
**Au quatrième trimestre 2022, les reprises d'emploi sont en baisse de 11,5% sur un an, en lien avec la baisse du nombre de demandeurs d'emploi sur la même période.**

Au cours du quatrième trimestre 2022, plus de 85 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus. Ce chiffre est en baisse de 11,5% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 et de -3,5% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019. Sur ces mêmes périodes, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A et B a baissé respectivement de -5,9% et -13,7%. Ainsi, le taux mensuel moyen d'accès à l'emploi s'établit à 7,7% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022. Celui-ci baisse par rapport à 2021 de 0,5 point et augmente de 0,8 point par rapport à 2019.

Sur l'année 2022, près de 373 000 reprises d'emploi ont été enregistrées. Ce chiffre est en baisse annuelle de 6,8% mais présente une diminution plus modérée par rapport à 2019: -0,4%.

GRAPHIQUE 1

EVOLUTION TRIMESTRIELLE DE LA REPRISE D'EMPLOI EN HAUTS-DE-FRANCE



Définition : La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de Pôle emploi (pour les emplois non-salariés, salariés de particuliers employeurs, salariés en contrat de droit public ou de droit d'un pays étranger).  
Le nombre de reprises d'emploi correspond au nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E [cf. Sources et méthodes].

# LES HAUTS-DE-FRANCE ACCUSENT UNE BAISSÉ DU NOMBRE DE RETOURS À L'EMPLOI SUR UN AN ...

Au cours du quatrième trimestre 2022 85 049 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, n'ayant pas ou peu travaillé dans le mois précédant la reprise, ont accédé à un emploi d'un mois ou plus. Ce chiffre est en baisse par rapport au 4ème trimestre 2021 (-11,5%), un trimestre record, et qui était une période particulière de forte reprise économique suite aux différentes périodes de confinement fin 2020 et début 2021. La baisse est moins marquée par rapport au 4ème trimestre 2019: -3,5% (-2,5% en moyenne française). Par ailleurs, le nombre de reprises d'emploi connaît habituellement des fluctuations saisonnières importantes [cf. graphique 1]: on observe en particulier un pic d'accès à l'emploi au troisième trimestre, et à l'inverse un creux au quatrième trimestre. Cette saisonnalité a été perturbée en 2020 par le fort impact des conséquences économiques de la crise sanitaire.

Deuxième région métropolitaine avec la plus forte baisse sur un an, les Hauts-de-France affichent une baisse plus forte qu'en moyenne nationale (-11,5% contre -8,4%). La tendance affichée par plusieurs indicateurs de conjoncture reste néanmoins favorable en Hauts-de-France. Ainsi, au 4ème trimestre 2022, l'emploi salarié total progresse de 0,4% par rapport au quatrième trimestre 2021 (+1,2% en moyenne nationale). En parallèle, le taux de chômage régional a diminué de 0,2 point par rapport au quatrième trimestre 2021 pour atteindre 8,7% de la population active (7,0% en France métropolitaine soit -0,3 point sur un an).

## ... AINSI QU'UNE BAISSÉ DU TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI

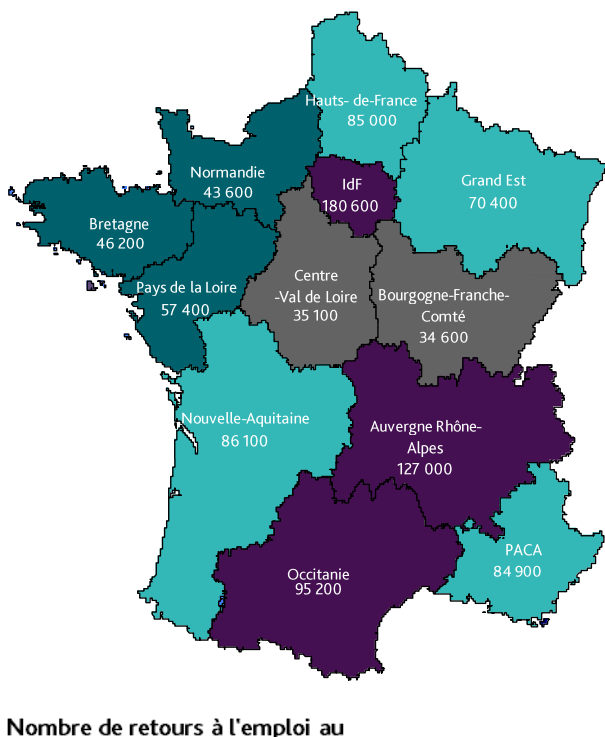
Pour appréhender réellement la propension à retrouver un emploi, nous avons calculé le taux de retour à l'emploi en comparant le nombre de retours à l'emploi (d'au moins un mois) au nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B (ayant peu ou pas travaillé dans le mois précédant la reprise).

La baisse des retours à l'emploi (-3,5% par rapport à 2019 et -11,5% sur un an) s'accompagne ce trimestre d'une baisse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (respectivement -13,7% et -5,9% pour les catégories A et B) et entraîne ainsi une hausse du taux mensuel moyen de retour à l'emploi de 0,8 point par rapport à 2019 mais une baisse de 0,5 point sur un an (pour atteindre 7,7%). [cf. carte 2]

Entre le 4ème trimestre 2019 et le 4ème trimestre 2022, les Hauts-de-France affichent une plus forte hausse régionale du taux de reprise d'emploi qu'en moyenne nationale (+0,8 point contre +0,7 point), mais une baisse plus élevée sur un an (-0,5 contre -0,2 point en moyenne nationale).

CARTE 1

REPRISES D'EMPLOI AU 4ÈME TRIMESTRE 2022



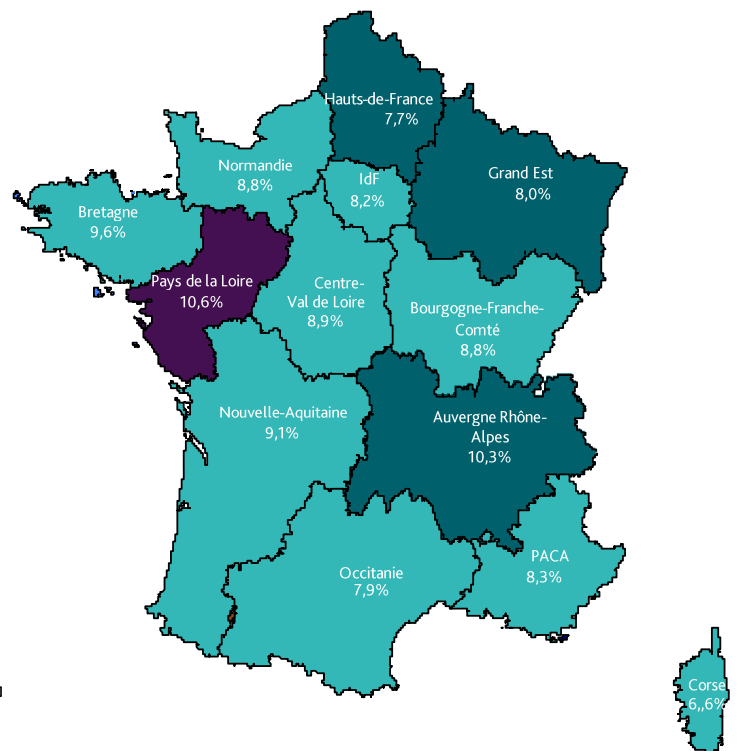
Nombre de retours à l'emploi au 4ème trimestre 2022

FRANCE ENTIÈRE : 986 900

- Plus 90 000
- 70 000 à 90 000
- 40 000 à 70 000
- Moins de 40 000

CARTE 2

TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI AU 4ÈME TRIMESTRE 2022



Variation annuelle du taux de retour à l'emploi

FRANCE ENTIÈRE : -0,2 pt (8,4%)

- Hausse ou stabilisation
- Baisse de -0,1 à -0,3 point
- Baisse inférieure à -0,3 point

## UNE BAISSÉ DES REPRISES D'EMPLOI MOINS RESENTIE PAR LES SENIORS ET LES PERSONNES PLUS PROCHES DE L'EMPLOI

Près de 21 000 jeunes ont retrouvé un emploi ce trimestre-ci, soit 25% de l'ensemble des retours à l'emploi (ils ne sont que 17% de la demande d'emploi). Sur un an, ils enregistrent la même baisse qu'en moyenne tous âges confondus (-11,5%). Leur taux de retour à l'emploi baisse néanmoins plus fortement (-0,9 contre -0,5 en moyenne tous âges), comme en moyenne nationale (-0,7 point soit la plus forte baisse).

Les seniors, avec 12 557 retours à l'emploi d'un mois ou plus, représentent 15% de l'ensemble des retours à l'emploi de ce trimestre (leur part dans la demande d'emploi se situe à 25%). Ils enregistrent la baisse la plus modérée parmi l'ensemble des classes d'âge sur un an: -6,3% (même tendance avec -3,7% en moyenne française). Leur taux de retour à l'emploi reste cependant le plus bas dans l'ensemble des tranches d'âge, mais affiche un niveau stable sur un an contrairement aux autres catégories d'âge (+0,1 point en moyenne nationale). Par rapport à 2019, les seniors sont les seuls dont le nombre de retours à l'emploi progresse: +8,1% contre une baisse régionale (même cas de figure en moyenne française).

Les femmes présentent une baisse annuelle plus modérée du nombre de retours à l'emploi ce trimestre que les hommes: -9,9% sur un an (évolution nationale: -7,6%). Les hommes connaissent une baisse plus forte du nombre de retours à l'emploi (-13,0% dans la région et -9,3% en moyenne nationale), qui s'accompagne d'une baisse de 0,5 point du taux de retour à l'emploi pour atteindre 7,9%.

TABLEAU 1

### REPRISES D'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI CATÉGORIES A OU B SELON LEURS CARACTÉRISTIQUES

Données au 4T2022	Volume trimestriel	Variation volume 4T2022/4T2021 (en %)	Variation volume 4T2022/4T2019 (en %)	Taux moyen* trimestriel	Variation taux 4T2022/4T2021 (en pts)	Variation taux 4T2022/4T2019 (en pts)
<b>Reprises d'emploi pour les Demandeurs d'Emploi en cat.AB France</b>	<b>986 900</b>	<b>-8,4%</b>	<b>-2,5%</b>	<b>8,4%</b>	<b>-0,2 pt</b>	<b>+0,7 pt</b>
<b>Reprises d'emploi pour les Demandeurs d'Emploi en cat.AB HDF</b>	<b>85 049</b>	<b>-11,5%</b>	<b>-3,5%</b>	<b>7,7%</b>	<b>-0,5 pt</b>	<b>+0,8 pt</b>
homme	43 084	-13,0%	-4,8%	7,9%	-0,5 pt	+0,9 pt
femme	41 965	-9,9%	-2,2%	7,6%	-0,4 pt	+0,8 pt
Moins de 25 ans	20 909	-11,5%	-4,1%	11,3%	-0,9 pt	+1,2 pt
Entre 25 et 49 ans	51 583	-12,7%	-5,7%	8,1%	-0,6 pt	+0,8 pt
50 ans ou plus	12 557	-6,3%	+8,1%	4,5%	0,0 pt	+0,8 pt
Moins de 12 mois d'inscription	56 979	-5,6%	+3,6%	8,6%	-0,9 pt	+0,6 pt
12 mois d'inscription ou plus	28 070	-21,5%	-15,3%	6,4%	-0,4 pt	+0,8 pt
DEBOE	4 983	-4,7%	+18,0%	3,7%	-0,1 pt	+0,7 pt

\* correspond au nombre de reprises d'emploi observé rapporté à la taille de la Demande d'Emploi Fin de Mois (sur le trimestre)

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus affichent une forte baisse du nombre de retours à l'emploi sur un an: -21,5%, proche de la moyenne nationale (-19,5%). Le taux de reprise d'emploi diminue néanmoins moins fortement qu'en moyenne toutes anciennetés confondues sur un an (-0,4 point en Hauts-de-France et -0,3 point en moyenne française) grâce à une plus forte baisse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et B (-17,3% sur un an) qu'en moyenne tous demandeurs d'emploi confondus (-11,5%).

## AU 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2022, UN SEUL BASSIN D'EMPLOI AFFICHENT UNE HAUSSE DU NOMBRE DE RETOUR À L'EMPLOI...

Ce trimestre, un unique bassin d'emploi affiche une hausse du nombre de retours à l'emploi sur un an, le quatrième trimestre 2021 ayant été une période particulière de forte reprise économique suite aux différentes périodes de confinement fin 2020 et début 2021. Il s'agit de Brie Tardenois avec +0,8%. Les bassins du Sambre Avesnois ou de Beauvais affichent des baisses modérées (-4,3% et -5,7%) tandis que Audomarois et Chauny accusent les plus fortes diminutions (-18,0% et -18,4%) [cf. Carte 3].

Sur trois ans, sept bassins affichent une hausse de leur nombre de retour à l'emploi, dont la plus forte pour Laon (+7,3%).

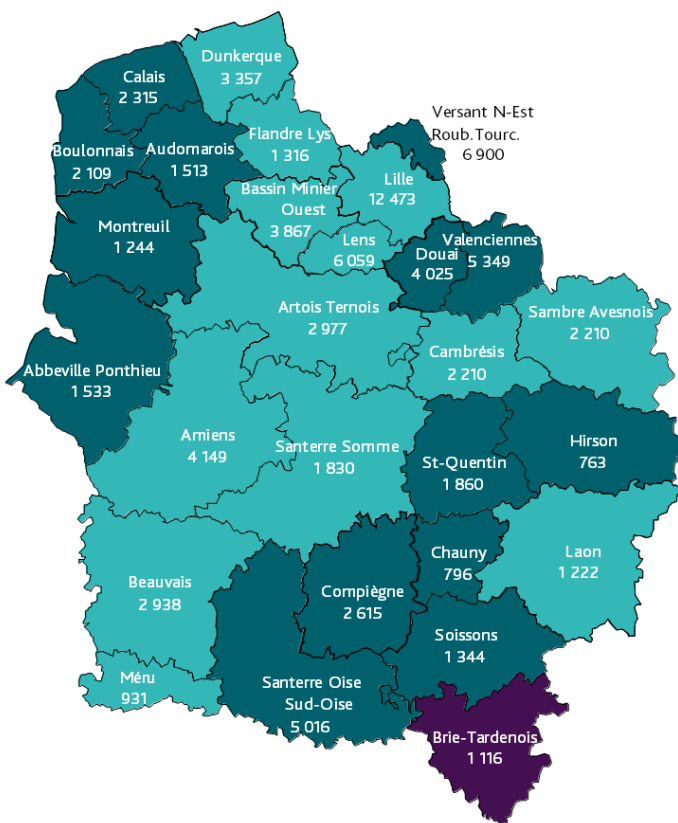
## ... ET DEUX BASSINS D'EMPLOI CONNAISSENT UNE HAUSSE DU TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI

Deux bassins présentent une hausse de leur taux de retour à l'emploi. Brie Tardenois, qui connaît d'ailleurs la seule hausse du nombre de retours à l'emploi, affiche la plus forte hausse du taux de retour à l'emploi ce trimestre: +0,9 point grâce également à une forte baisse de la demande d'emploi A et B (-8,2%). Sambre Avesnois affiche la deuxième hausse avec +0,1 point sur un an, grâce notamment une baisse annuelle de 5,4% de la demande d'emploi en catégories A et B.

Le Bassin Minier Ouest affiche une stabilité de son taux de retour à l'emploi. A contrario vingt-cinq bassins accusent une baisse du taux de retour à l'emploi dont la plus forte pour Audomarois: -1,4 point [cf. carte 4].

Entre 2022 et 2019, ce sont vingt-six bassins qui affichent une hausse du taux de retour à l'emploi, dont la plus forte pour Calais (+1,5 point).

**CARTE 3**  
**REPRISES D'EMPLOI AU 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2022 PAR BASSIN D'EMPLOI**

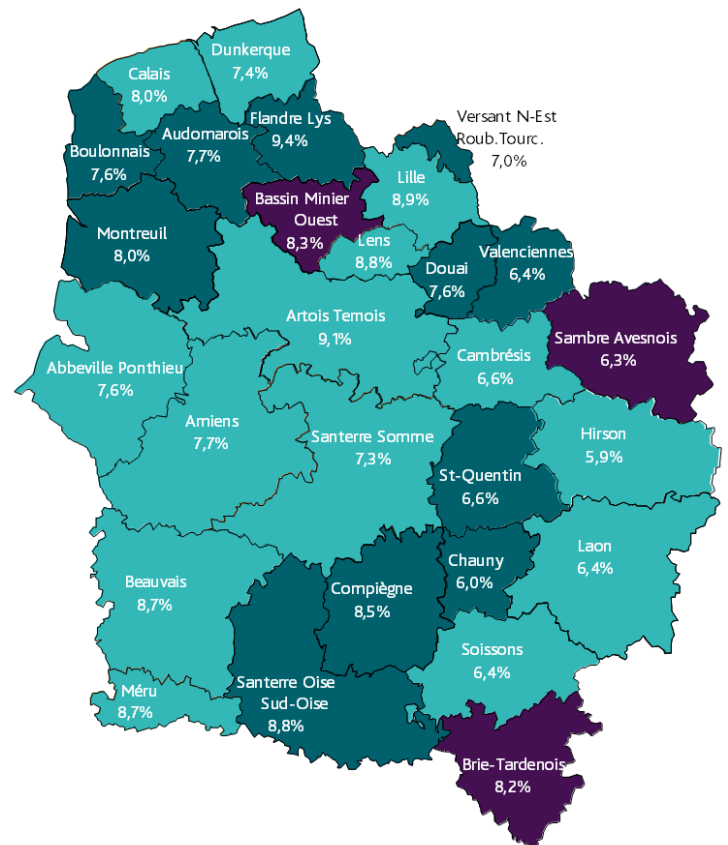


**Variation du volume des reprises d'emploi 4T2022 / 4T2021**

REGION : -11,5%

- Hausse
- Baisse comprise entre -0,0% et -11,9%
- Baisse comprise entre -12,0% et -19%

**CARTE 4**  
**TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI AU 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2022 PAR BASSIN D'EMPLOI**



**Variation du taux de retour à l'emploi 4T2022/4T2021**

REGION : +0,0 pt (Taux: 9,2%)

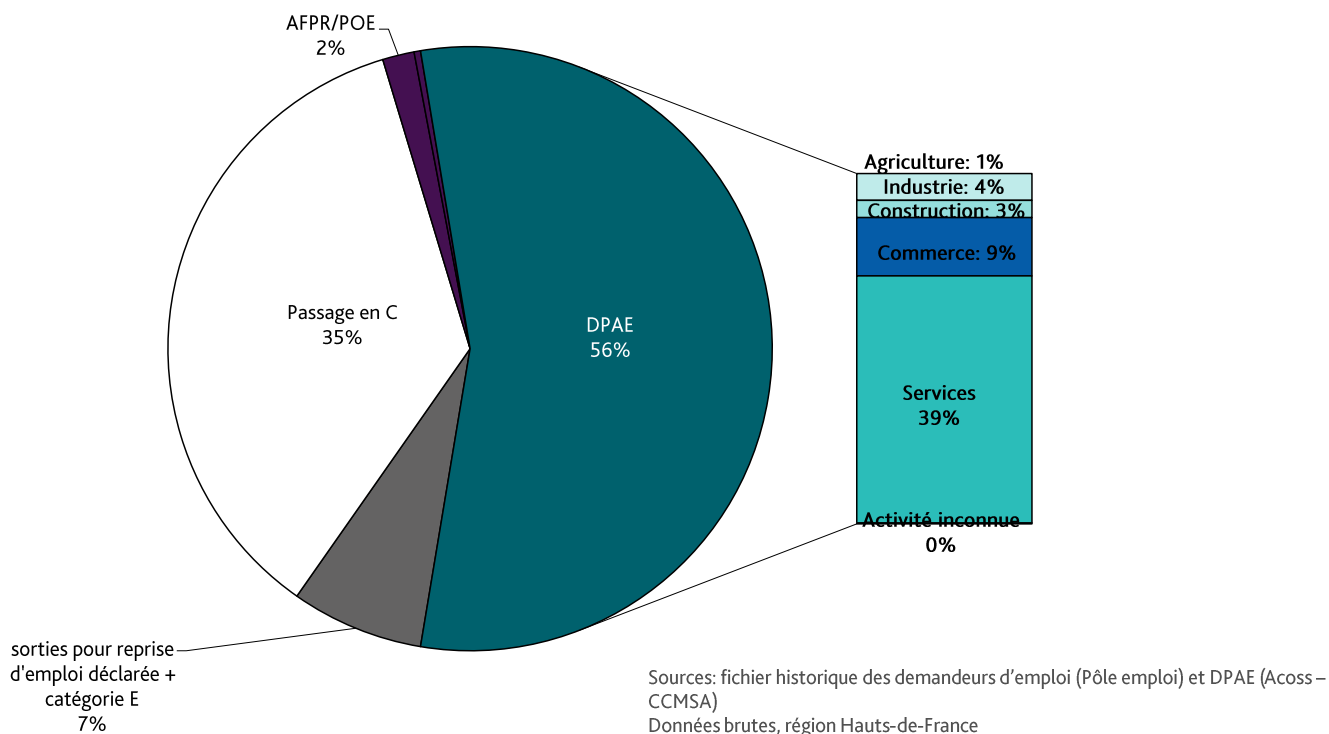
- Hausse ou stabilisation
- Baisse de -0,1 à -0,5 point
- Baisse inférieure à -0,5 point

## LA COMPOSITION DES REPRISES D'EMPLOI

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022, 85 049 reprises d'emploi sont enregistrées par les demandeurs d'emploi n'ayant peu ou pas travaillé dans le mois précédant la reprise d'emploi (catégories d'inscription à Pôle emploi A ou B). Celles-ci ont pour origine différentes sources de données [cf. graphique 2]. Pour les déclarations préalables à l'embauche, nous pouvons faire une analyse détaillée par type de contrat et par secteur. Les déclarations préalables à l'embauche d'un mois ou plus représentent 56% des reprises d'emploi (59% au niveau national). 35% des reprises d'emploi sont repérées par une bascule en catégorie C\* (32% en moyenne nationale) et 7% sont repérées par une reprise d'emploi déclarée ou bascule en catégorie E\*\* (8% au niveau national).

### GRAPHIQUE 2

#### COMPOSITION DES REPRISES D'EMPLOI



\*Certaines de ces bascules en catégorie C sont associées à une DPAE d'emploi intérimaire (pour lesquelles la durée n'est pas renseignée). Cela représente en moyenne de l'ordre de 8% des reprises d'emploi. En revanche, lorsque les bascules en catégorie C sont associées à une DPAE en CDD de moins d'un mois, elles ne sont pas comptabilisées dans cet indicateur.

\*\* L'ordre de priorité dans la construction du nombre de reprises d'emploi explique la faible proportion de sorties pour reprise d'emploi déclarée. En effet, un demandeur qui possède une DPAE et renseigne dans le même temps une sortie pour reprise d'emploi sera compté dans le nombre de reprises d'emploi comme possédant une DPAE.

Pour 56% de ces reprises d'emploi (obtenues grâce aux 47 241 Déclarations Préalables A l'Embauche), nous pouvons établir un profil-type des établissements recruteurs: Plus de sept entreprises sur dix exercent leur activité dans le secteur des services, principalement dans la santé humaine et l'action sociale, dans les activités de service aux entreprises (location de machines, sécurité, nettoyage, ...) et l'hébergement-restauration.

Les 10 premiers secteurs d'activité par activité principale (répartition Naf A21)	Nombre reprises	Part
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	7 819	17%
Activités de services administratifs et de soutien	7 220	15%
Santé humaine et action sociale	6 942	15%
Hébergement et restauration	5 481	12%
Transports et entreposage	3 335	7%
Industrie manufacturière	3 198	7%
Construction	2 309	5%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 239	5%
Administration publique	1 795	4%
Autres activités de services	1 600	3%
...	...	...
Tous secteurs d'activité confondus	47 241	100%

Matthieu REUILLARD  
Chargé d'études statistiques



## SOURCES ET MÉTHODES

### LES CATÉGORIES STATISTIQUES DE DEMANDEURS D'EMPLOI

On distingue les 5 catégories suivantes de demandeurs d'emploi :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi au cours du mois.
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (< = 78 heures au cours du mois).
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (>78 heures au cours du mois).
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP) ou en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi.
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

### DESCRIPTION DE LA DPAE (DÉCLARATION PRÉALABLE À L'EMBAUCHE)

La DPAE est une déclaration obligatoire, qui doit être transmise à l'Acoess ou à la CCMSA par l'employeur dans les huit jours qui précèdent l'embauche. Les DPAE concernent l'ensemble des embauches, à l'exception des particuliers employeurs ou des employeurs publics lorsqu'ils recrutent sur un contrat de droit public. On estime globalement que l'embauche est effective pour plus de 95% des DPAE déclarées. La DPAE comprend des informations sur l'établissement recruteur (identification, secteur d'activité, le salarié (identification, sexe, âge) et le contrat de travail (nature, durée et date d'embauche).

Les établissements de travail temporaire transmettent en début de mission une DPAE spécifique. Celle-ci ne comprend pas la durée de la mission d'intérim.

Limites : dans cet indicateur, certains retours à l'emploi ne sont pas repérés par les DPAE :

- absence de DPAE pour les salariés de particuliers employeurs, d'employeurs publics lorsqu'ils recrutent sur un contrat de droit public, et d'employeurs à l'étranger ;
- DPAE de mission d'intérim, pour lesquelles la durée de mission n'est pas renseignée.

L'indicateur se limite aux emplois pour lesquels la durabilité est connue à partir des seules données administratives. Cet indicateur est fortement affecté à la fois par la conjoncture et par le positionnement frontalier à la Belgique et du fort recours à l'intérim de ses entreprises, les taux d'accès à l'emploi affichés dans cette publication ne sont donc pas exhaustifs et ne représentent qu'une vision a minima de la situation.

### LA MESURE DU NOMBRE DE REPRISES D'EMPLOI

Les informations présentées dans le système d'information de Pôle emploi ne suffisent pas, à elles seules, à repérer correctement l'ensemble des retours à l'emploi des demandeurs d'emploi. En effet, certains demandeurs d'emploi retrouvant un emploi cessent d'actualiser leur inscription et sortent ainsi des listes, sans pour autant déclarer à Pôle emploi la reprise d'emploi. L'enquête trimestrielle réalisée par Pôle emploi et la DARES sur les sortants des listes montre ainsi qu'environ la moitié des sortants pour défaut d'actualisation, et un tiers des sortants pour radiation administrative (le plus souvent après une non réponse à la convocation), sont en fait des sorties pour reprise d'emploi.

Les DPAE n'étant pas exhaustives, le nombre de reprises d'emploi est construit en complétant l'information contenue dans les DPAE par d'autres informations disponibles dans les fichiers de Pôle emploi. Seuls les retours à l'emploi pour une durée supérieure ou égale à un mois sont pris en compte. Le nombre de reprises d'emploi pour le mois M est ainsi mesuré comme le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A et B au cours du mois M-1 qui :

- ont une DPAE de plus d'un mois (CDI ou CDD de plus d'un mois) au cours du mois M, ou M+1 (sans être inscrit en catégories A ou B en M) ;
- ou sont repérés comme reprenant un emploi de plus d'un mois au cours du mois M parce qu'ils :
  - ont basculé en catégorie C (pour les bascules associées à une DPAE d'emploi intérimaire) au cours du mois M sans revenir en catégories A ou B au cours du mois M+1, dès lors qu'ils n'exerçaient pas plus de 70 heures d'activité réduite au cours du mois M-1 (Ce seuil de 70h vise à délimiter la prise en compte de passages de catégorie B en catégorie C dus à une légère augmentation de la durée travaillée d'un mois à l'autre dans un même emploi) ;
  - ont basculé en catégorie E au cours du mois M ;
  - ont basculé en catégorie C au cours du mois M sans revenir en catégories A ou B au cours du mois M+1, dès lors qu'ils n'exerçaient pas plus de 70 heures d'activité réduite au cours du mois M-1 ;
  - sont entrés en AFPR ou en POE individuelle, ces actions étant conditionnelles à un engagement de recrutement.